

Rapport annuel 2025 de la Swiss Insurance Medicine

1. Comité et direction

En 2025, le comité de direction s'est réuni à deux reprises (le 5 mai 2025 en ligne et le 24 novembre 2025 en ligne). Le comité a également tenu deux réunions présentiels (le 20 janvier 2025 à Berne et le 8 septembre 2025 à Berne).

La retraite du comité a été conduite les 11 et 12 juin 2025 à Rheinfelden.

Nous nous sommes repositionnés et concentrés sur l'indépendance de la SIM, sur la qualité de l'enseignement qu'elle prodigue et sur son futur dans l'évolution du contexte de la médecine d'assurance en Suisse.

a) **Les membres de la SIM et les experts non-membres**

Le nombre et la répartition des membres de la SIM dans les régions linguistiques est stable au fil des années.

En 2025, la SIM comprenait 813 membres. Parmi les membres individuels nous comptons 705 médecins, 54 non-médecins (neuropsychologues, chiropraticiens, juristes), 9 membres d'honneur. Nous comptons comme membres également 6 sociétés spécialisées, 18 entreprises/associations (personnes morales), 21 membres passifs.

Au 31.12.2025 le nombre de médecins certifiés SIM était de 1554, le nombre de neuropsychologues certifiés SIM de 112, le nombre de chiropraticien·ne·s certifié·e·s de 7.

Peu de médecins ou neuropsychologues ayant acquis le certificat dans l'année font une demande pour devenir membres (moins de 10 %). La demande se fait également dans les années qui suivent. Le nombre des membres de la SIM n'est donc pas représentatif du nombre total de médecins « experts SIM » qui est bien supérieur. Ainsi, parmi les médecins certifiés SIM, seuls 45 % sont devenus membres de la SIM. Pour les neuropsychologues et chiropraticiens, cette répartition est semblable.

Nous croisons ces collègues à nos cours de formation continue régulièrement dans le cadre du maintien de leur accréditation, qui est vérifiée tous les 5 ans.

La SIM offre également la formation d'assesseur en capacité de travail. Il s'agit d'une formation plus courte de 3 modules. Pour obtenir l'attestation, les participant·e·s doivent fournir un rapport d'appréciation de capacité de travail qui est évalué par les formateurs.

Au 31.12.2025, le nombre de personnes certifiées SIM en ACT était de 263.

b) **Qualité de l'enseignement SIM**

Elle se mesure de plusieurs manières :

Le niveau de satisfaction des cours. Les évaluations des différents modules sont bonnes à très bonnes pour la majorité. Les dernières volées ont montré un intérêt particulier pour cet enseignement interdisciplinaire

unique à la SIM. On y apprend l'approche globale consensuelle entre les différents experts. Cela ressort de leurs évaluations.

La qualité des cours se mesure également au succès de l'examen qui est réalisé par QCM à l'IML de Berne. Cette année 2025 on a confirmé un très bon score de réussite aux examens. Lors des répertoires, avant les examens, nous constatons que les candidat·e·s se préparent de manière exhaustive, notamment dans le domaine juridique.

En 2025, 211 personnes ont réussi l'examen dans les différentes spécialités, y compris en neuropsychologie. La volée comptait initialement 375 participants ayant débutés en 2024. Seuls 56 % des participants au Module 1 ont terminé la formation. Il y a peu d'échecs (2 %) aux examens après le Module 5.

Ces chiffres s'expliquent parce que le Module 1 est obligatoire pour obtenir le FMH de certaines spécialités. Il y a aussi quelques abandons en cours de formation, avant l'inscription aux examens.

Nous reconnaissons également comme une qualité de l'enseignement la fréquentation de nos cours qui a augmenté non seulement dans les spécialités pour lesquelles la LPGA exige le certificat mais dans les spécialités qui ne sont pas (encore) concernées par cette obligation. En effet nous avons des anesthésistes antalgestes, des chirurgien·ne·s de la main, des gastro-entérologues, pneumologues, addictologues, un gynécologue... en nombre croissant.

La fréquentation des cours a augmenté en ce qui concerne des participant·e·s plus jeunes, en voie de spécialisation. Nous avons également des chef·fe·s de service et médecins cadres des hôpitaux universitaires qui suivent spécifiquement le Module 1 afin d'encadrer leurs équipes de médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique pour réaliser des expertises.

La participation régulière des médecins des SMR et de la Suva contribue au sein même de la formation, à des échanges constructifs entre des collègues travaillant dans des postes très différents, mais montrant un intérêt constant pour les assurances sociales.

L'âge plus jeune des participants et leur diversité sont gageurs d'une augmentation de la solidité de notre réseau et de son impact pour le futur.

Cela ne suffit pas pour répondre à la demande pour les cas d'expertises des assurances sociales, en Suisse romande principalement. Le nombre de médecins experts SIM certifiés, membres ou non-membre de la SIM ne permet pas, à priori, d'expliquer ce manque dans l'acceptation des mandats de la part des assurances sociales. D'autres facteurs sont à analyser et entrent vraisemblablement en ligne de compte.

La qualité des expertises est en cours d'évaluation par les relecteurs de la Peer review de la COQEM/EKQMB. Nous n'avons pas encore de données suffisantes émanant de cette évaluation. La SIM qui participe à cette commission se tient prête pour améliorer les éléments spécifiques de la formation qui s'avèreraient nécessaires, selon les conclusions de l'évaluation.

Nos journées annuelles sont bien fréquentées. En 2025 la journée annuelle du 20 mars comptait 729 participants (principalement en ligne, 15 % sur place), la formation continue du 6 novembre comptait 534 participants (avec la même répartition en ligne et sur place). Les questionnaires d'évaluation attestent d'un bon niveau de satisfaction des participant·e·s.

Nous gardons une bonne fréquentation des cours et Ateliers, des interventions et des formations en médecine d'assurance dans les SMR des OAI, aux journées de la Suva, de l'ARPEM et autres, auxquelles la SIM accorde ses crédits.

Il nous paraît important de coordonner et renforcer les efforts de collaboration dans ces différents domaines, non seulement pour les expertises des OAI mais également dans les expertises de cas-accidents avec la Suva.

De nouveaux Ateliers sont créés chaque année et dans nos différentes régions en fonction de l'intérêt des membres pour certains sujets d'actualité. La Commission de Formation Continue, son président et les responsables des régions sont très ouverts aux nouvelles propositions pour autant qu'elles répondent au domaine des assurances sociales, avec des enseignants ayant les compétences requises. Nous tenons à l'aspect pluridisciplinaire de ces nouveaux Ateliers incluant des présentations à la fois juridiques et médicales.

c) L'actuel et le futur de la SIM

Le résultat de l'exercice a de nouveau été très positif, ce qui a permis à la SIM d'accumuler les réserves nécessaires, afin de soutenir des projets de recherche et d'assurance qualité dans le domaine de la médecine d'assurance et des critères de réadaptation professionnelle. Ceci permet d'envisager avec sérénité le futur de notre enseignement, nos démarches pour sécuriser notre engagement envers la qualité.

En vue de l'application de la LPGA qui sera mise en place le 1^{er} janvier 2027, nous avons optimisé la fréquence des cours, notamment pour les régions linguistiques minoritaires telles que la Romandie et le Tessin, qui ne bénéficient de la Formation qu'au cycle de tous les deux ans. Un Module 1 supplémentaire a été réalisé à Vevey en août 2025 avec 67 participants.

L'ensemble du corps médical est concerné par l'appréciation de la capacité de travail. Nous gardons un contact proche et régulier avec notre FMH.

Nous avons adhéré à la charte qualité de la FMH (ASQM/SAQM) en 2025 et assistons depuis lors régulièrement aux séances de formation continue et aux Forums de qualité proposés dans ce domaine.

Nous sommes en contact régulier avec l'OFAS en cette période où la nécessité d'experts certifiés SIM se fait plus pressante. Certaines régions de Suisse manquent drastiquement d'experts.

Nous tenons à confirmer à nos membres qu'ils sont libres de figurer ou non sur la liste d'experts SIM qui est totalement indépendante de la liste de l'OFAS. Pour ceux qui ne figurent pas sur la liste des experts SIM, la SIM ne peut pas se prononcer sur des questions statistiques.

Le 10.12.2025, notre trésorier, Daniel Herzog, notre président de la CFC, Andreas Klipstein et moi-même nous sommes rendus à une journée de travail vers notre gestionnaire administratif, Medworld à Steinhausen afin d'optimiser la gestion du cahier des charges, la gestion des coûts de la SIM, et notre collaboration réciproque. Nous avons revu l'historique de notre collaboration. Nous avons salué le travail constant et efficace de Medworld, tant pour le suivi administratif de nos membres que pour l'organisation de nos cours et journées de formation. Sa fondatrice et consultante, Heidi Fuchs, notre responsable d'équipe pour la SIM, Nino Lötscher, la responsable de notre comptabilité, Yvonne Heggli ont été réceptifs à notre souci de pouvoir analyser nos performances afin de provisionner pour le futur et assurer une gestion exemplaire.

Le futur de la SIM va se définir en fonction des besoins en expertises et en évaluations médicales de la capacité de travail en Suisse et en fonction de l'intérêt du corps médical à s'impliquer dans ce travail nécessaire mais laborieux, parfois ingrat qu'il faut intégrer dans les activités cliniques et thérapeutiques.

Le succès de fréquentation de nos cours et journées de formation permet de présager un intérêt préservé.

Il sera important d'avoir des discussions constructives pour les membres de la SIM avec les différents partenaires de la tarification des expertises. L'adoption de nos nouveaux statuts (art. 3) à la dernière assemblée générale nous permet d'entrer dans le débat. Face aux exigences de qualité toujours croissantes, à la complexité des cas, à l'implication importante du temps de travail qu'implique une expertise médicale, cet élément n'apparaît pas négligeable pour l'acceptation des mandats d'expertises.

Nous sommes à un tournant important avec l'arrivée de l'Intelligence artificielle. La SIM, comme les autres sociétés et associations médicales devra en définir l'usage adéquat, fiable, garantissant une protection indéfectible des données. Vous trouverez, sous « Informations actuelles » du site de la SIM, le rapport d'expertise du Professeur Ueli Kieser demandé par la COQEM, ainsi que les éléments du programme de la Journée SIM du 19 mars 2026 sur ce thème.

L'ouverture vers les milieux universitaires est régulière, tant pour l'engagement d'enseignants et chargés de cours évoluant dans le milieu académique que pour d'éventuelles publications et projets de recherche.

Avec la mise en place de la Commission de recherche, nous espérons relever le défi audacieux de l'évolution des connaissances en médecine d'assurance en Suisse et élargir notre collaboration avec le milieu universitaire du droit et de la médecine. Un programme de soutien de la recherche a été mis au point afin d'aider des projets dans ce domaine. Vous trouverez également sur le site de la SIM le règlement au sujet de la procédure de sélection des projets.

La SIM est en contact régulier avec l'EUMASS par l'intermédiaire d'Andreas Klipstein et de Regina Kunz, membres du comité. Nos membres travaillant en milieu universitaire sont en train de soumettre leurs travaux pour le prochain congrès européen qui se déroulera à Liège en septembre prochain qui aura pour thème le futur : « ... gravir les marches de demain ».

Par l'intermédiaire de Philippe Strasser, membre du comité, nous avons également une ouverture sur l'ICLAM (International Committee for Insurance Medicine), comité scientifique international de médecine d'assurance et plateforme mondiale des experts.

Cette ouverture sur les pays qui nous entourent est gageure d'une réflexion approfondie dans une période où l'approche médicale interdisciplinaire se développe constamment.

d) Remerciements

Mes sentiments reconnaissants vont à l'équipe des collaborateurs de Medworld.

Je remercie M. Nino Lötscher, chef d'équipe, pour sa collaboration efficace, réactive, pro-active créant un environnement agréable pour nous aider à accomplir nos objectifs d'enseignement et satisfaire nos participant·e·s. Je remercie également les collaboratrices de M. Lötscher, Mesdames Emma Dillier, Céline Sidler, Joy Schmid

Je remercie Madame Heidi Fuchs, sa fondatrice qui garde toujours un regard sur la qualité des prestations fournies, Mme Yvonne Heggli pour la gestion comptable

Ma gratitude va à Daniel Herzog, notre trésorier, pour m'avoir accompagnée dans cette démarche auprès de Medworld, toujours disponible pour répondre à mes questions et veillant sur la sécurité financière de notre association.

Un merci particulier à notre président de la CFC, et past-président de la SIM, Andreas Klipstein, pour son énergie toujours positive lors des étapes organisationnelles des cours, des journées de formation continue, son regard régulier sur l'EUMASS aux côtés de Regina Kunz.

Merci à l'engagement d'Iris Herzog pour le succès de la formation en Suisse alémanique, pour ses réflexions et publications dans le domaine. Merci à Ciro Papini qui fait sa place en Suisse romande et italienne et qui s'investit également pour des programmes de qualité dans le réseau romand et tessinois.

Le regard toujours pertinent de Gerhard Ebner, past-président, m'est précieux. Dans cette historique de la SIM qui a fait sa place dans un milieu quelque peu atypique entre la médecine et le droit l'expérience des anciens membres fondateurs est utile et permet d'accueillir les plus jeunes avec un encadrement bienveillant.

Ma reconnaissance va également à Yvonne Bollag qui met à notre disposition ses connaissances inestimables tant en médecine d'assurance que dans le domaine du droit qui y est rattaché. Nous la remercions pour sa disponibilité et ses recommandations éclairées.

Ma gratitude s'adresse à l'engagement motivé de Maurizio Trippolini dans le domaine important de la réadaptation et l'intégration professionnelle (IPRE/BERE) autre pendant de la médecine d'assurance en matière de capacité travail et qui a mis au point la procédure de sélection pour les projets soumis à la Commission de recherche.

J'adresse à **tous les membres du comité de la SIM** mes chaleureux remerciements pour leur engagement et leur contribution au fonctionnement de notre association.

Aux membres de la SIM, j'adresse ma reconnaissance pour la confiance accordée.

J'espère vous avoir convaincus que notre association se porte bien, qu'elle reste un maillon de chaîne nécessaire à la médecine d'assurance en Suisse, avec une participation active aux divers réseaux concernés et le souci constant de la qualité de nos prestations qui devrait nous amener vers les marches du futur avec confiance et conviction.

2. Évolution du groupe IPRE

Le groupe de travail Intégration professionnelle Réhabilitation Ergonomie ([IPRE](#)) s'est réuni deux fois en présentiel à Olten, en mai et en novembre 2025 (présidence IPRE : Maurizio Trippolini). L'intérêt pour les échanges au sein de ce groupe de travail multiprofessionnel sur des thèmes actuels et prioritaires reste élevé, comme en témoigne la participation de 12 à 20 participant·e·s.

Recommandation d'action pour l'intégration professionnelle

L'un des thèmes principaux de l'IPRE a été la finalisation des [recommandations d'action](#) pour l'intégration professionnelle. Ces recommandations d'action ont été adoptées au printemps 2025 et publiées en été 2025 sur le [site de la SIM](#). Les versions française et italienne sont actuellement en cours de rédaction et seront également mises à disposition sur le [site de la SIM](#). Jonas Bühler (Responsable Santé Entreprise (KTG, LAA)) a dirigé avec un grand engagement ce projet du groupe de travail IPRE. Les [recommandations d'action](#) s'appuient largement sur quatre cas concrets issus de la pratique. L'un des objectifs est de proposer, grâce à ces recommandations, une entrée pragmatique et différenciée dans la thématique à destination des médecins de premier recours et des autres professionnel·le·s de la santé. Le groupe de travail IPRE a participé au développement du profil [reWork](#) de [Compasso](#), qui est également intégré aux recommandations d'action. Dans une prochaine étape, la diffusion des recommandations sera renforcée par des formations, des articles spécialisés et des vidéos.

Cours de formation continue 2025

Lors du cours de formation continue de la SIM du 13 novembre 2025, le groupe de travail IPRE a organisé deux exposés et une table ronde sur le thème du « bon » soulèvement et port de charges. Les présentations du Professeur Stefan Schmid (Spinal Biomechanics Group, Haute école spécialisée bernoise) et de Florian Krames (physiothérapeute d'entreprise, Post CH SA) ont montré comment les connaissances relatives au « bon » soulèvement et port de charges ont évolué au cours des dernières décennies (exposé Schmid) et comment ces connaissances peuvent être mises en œuvre dans la pratique (exposé Krames). Les deux conférences et la table ronde animée qui a suivi ont suscité un vif intérêt. Les présentations ont été mises à disposition de tous les membres de l'IPRE sous forme de vidéo et restent disponibles sur le [site de la SIM](#).

Cercle de qualité

Le premier cercle de qualité pour l'[ECF](#) en ligne a été organisé avec succès en janvier 2025 pour les membres SIM et les utilisateurs de l'ECF. L'événement, dirigé par Svenja Janssen (clinique de réadaptation de Bellikon), a rencontré un écho très positif. Le cercle de qualité traite de thèmes concrets issus de la pratique concernant l'utilisation de l'ECF dans l'expertise médicale ou en réhabilitation, et permet des échanges avec les instructeur·rice·s et les autres utilisateur·rice·s. Outre le cercle de qualité pour l'ECF, des cercles de qualité devraient se tenir au minimum une à deux fois par an.

Symposium du Weissenstein

Andreas Klipstein et Maurizio Trippolini ont représenté le groupe de travail IPRE lors du [symposium du Weissenstein](#) (reporté à janvier 2026) par des exposés et des ateliers. Les thèmes du symposium portaient sur les aspects juridiques du marché du travail « réel » versus le marché du travail « équilibré », ainsi que sur les conséquences pour l'expertise médicale et le calcul de la rente. Des instruments d'évaluation de la capacité fonctionnelle dans le cadre du processus de « job matching » ont également été présentés.

Divers et dates 2026

Conformément aux statuts, deux suppléant·e·s de la présidence du groupe de travail doivent être désigné·e·s. À partir de 2026, Jonas Bühler assumera la suppléance de Maurizio Trippolini en tant que président du groupe de travail IPRE. La deuxième suppléance est encore recherchée. Le prochain congrès [EUMASS](#), qui se tiendra du

17 au 19 septembre 2026 à Liège (Belgique), a également été mentionné ; de nombreuses thématiques liées à l'Intégration professionnelle, à la réhabilitation et à l'ergonomie y seront présentées.

Les prochaines réunions du groupe de travail IPRE pour l'année 2026 sont publiées sur le [site web](#).

3. Groupe de travail Juristes

Présidé par Yvonne Bollag, le groupe de travail Juristes comptait 36 membres fin 2025. Le travail a été effectué par un groupe actif de 16 membres. Le groupe de travail a élaboré, à l'attention du comité, la prise de position de la SIM concernant l'avant-projet de modification de l'art 57 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) 21.498 n. l.v. pour optimiser la procédure de conciliation encadrant les expertises médicales monodisciplinaires de l'assurance-invalidité. De même, le groupe de travail a participé à la révision des statuts de la SIM (l'élargissement du but de l'association), et a été impliqué dans la rédaction finale des recommandations pour l'intégration professionnelle du groupe de travail IPRE. En 2025, les membres du groupe de travail ont également contribué activement à toutes les offres de formation de la SIM. Avec l'entrée en fonction de M^{re} Lawiro Papini en tant que chargée de formation pour la Romandie et le Tessin, et donc également en tant que membre du groupe de travail, l'orientation nationale du groupe, jusqu'ici principalement centrée sur la Suisse alémanique, est désormais garantie.

4. CFC et chargés de formation

En 2025, la CFC s'est réunie quatre fois, dont deux fois en ligne, dans sa nouvelle composition, réunissant les responsables de secteurs et les deux chargés de formation (Yvonne Bollag, Isabelle Gabellon, Iris Herzog Zwitter, Bernard Favrat, Lawiro Papini, Christophe Pollien, Georg Steiger, Philipp Strasser) sous la présidence d'Andreas Klipstein.

À partir du 1^{er} janvier 2025, Lawiro Papini a assumé le rôle de nouveau chargé de formation pour la Romandie et le Tessin. Il s'est rapidement intégré à la SIM et a déjà conduit de nombreuses manifestations.

En Suisse alémanique et en Romandie, tous les cours de formation en expertise médicale ont de nouveau été proposés en 2025 (5 modules). En Suisse alémanique, un cours ACT (3 modules) a également été proposé.

La journée annuelle a été un franc succès, rassemblant un total de 729 participant·e·s dans un format hybride. Les thèmes principaux abordés incluaient la médecine de genre, des sujets choisis en orthopédie (en collaboration avec Swiss orthopaedics), ainsi que la perspective de la LAA.

Le cours de formation continue de cette année a porté sur la valeur probante des différents types d'expertises, une comparaison entre les perspectives du droit des assurances privées et sociales, ainsi que sur l'ergonomie fondée sur les preuves. Le travail de la Commission fédérale pour la qualité dans l'assurance sociale a également été présenté. Comme d'habitude depuis leur intégration à la SIM, les cours de formation continue annuels obligatoires pour les groupes d'utilisateurs ECF, APT et ERT du groupe de travail IPRE ont eu lieu. Au total, 534 participant·e·s ont pris part à ces formations, qui ont été réalisées en format hybride.

Comme chaque année, deux sessions Life & Health Club ont été organisées en Suisse alémanique. En outre, plusieurs ateliers ont eu lieu en Suisse alémanique et en Suisse romande, couvrant des thématiques variées, notamment la CMI-11 en somatique, la CMI-11 et la jurisprudence en matière d'indicateurs, la validation des plaintes. En collaboration avec la FMH, un module sur la responsabilité médicale a aussi été proposé à nouveau en Suisse alémanique et en Suisse romande. En Suisse alémanique, des ateliers ont également été réalisés sur le droit du travail et sur les écueils en matière d'expertise. Ces ateliers rencontrent un succès croissant, en grande partie grâce à leur format court de 2 heures. Il convient de souligner en particulier la tenue d'un atelier au Tessin consacré à l'évaluation de la capacité de travail et au lien de causalité accident. D'autres ateliers sont actuellement en cours de développement au Tessin sous la direction du nouveau chargé de formation pour la Romandie et le Tessin, Lawiro Papini. Parallèlement, la traduction simultanée en italien des séances plénières des cours de formation en expertise médicale en Romandie est en cours de mise en place.

En collaboration avec la Suva, nous avons également organisé en octobre 2025 la réunion du Conseil d'EUMASS à Lucerne. Grâce au soutien de la Suva et du fonds de projets de la SIM, les membres de la SIM et d'autres personnes intéressées par la médecine d'assurance ont pu être invité·e·s à une réunion scientifique (format hybride).

L'examen à choix multiple a été organisé de manière centralisée à Berne pour la Suisse alémanique et la Suisse romande. Sur les 211 participant·e·s, une majorité a réussi l'examen.

Nous remercions à cette occasion l'ensemble des membres de la CFC pour leur engagement.

En vous souhaitant bonne réception de ce rapport annuel et restant à disposition pour d'éventuelles questions, je vous adresse mes meilleures salutations.



Dre méd. Isabelle Gabellon
Présidente de la SIM

Steinhausen, 25.02.2025